

Monsieur le Président du Comité Technique Local (CTL),

Ce Comité Technique Local s'ouvre aujourd'hui dans un contexte et un climat particulier.

Malgré la mobilisation des agents de la Seine Saint-Denis à l'automne dernier, de nouvelles suppressions d'emplois sont prévues dans le département.

Malgré les difficultés de la Seine Saint-Denis à boucler son budget 2012 (il était par exemple difficile d'obtenir du papier pour les imprimantes en fin d'année), de nouvelles coupes budgétaires sont prévues en 2013.

Les conditions dans lesquelles se déroule ce CTL sont révélatrices d'un grand mépris du dialogue social dans le département.

Les syndicats avaient demandé un CTL spécial pour faire le point sur la situation des unités de travail dans le département, dont beaucoup sont en grande difficulté.

Ce sujet n'arrive qu'en questions diverses, en 11ème position, dans un ordre du jour particulièrement chargé.

Contrairement à ce qui avait été annoncé par la direction, aucun compte rendu du groupe de travail du 19 décembre 2012 ne figure dans les documents fournis, alors qu'il avait été convenu que celui-ci serait joint au procès verbal de ce CTL (1).

FO DGFIFP refusera désormais de participer à des groupes de travail, si ceux-ci servent à éloigner des sujets du CTL et si aucun compte-rendu ne résulte de ceux-ci.

Comment peut-on délibérer alors que les documents remis aux organisations syndicales sont plus qu'insuffisants ?

Ainsi, pour comparer les budgets 2012 et 2013, seuls deux documents nous ont été remis, une synthèse du budget 2012 hors niveau 2 et une synthèse du budget 2013 avec le niveau 2. Il est bien évident que ces documents ne sont nullement comparables.

L'an dernier, suite à la demande de FO, la direction nous avait promis de nous donner le détail du budget par unités de travail. Malheureusement, ces documents ne nous ont pas été encore fournis.

En ce qui concerne les suppressions d'emplois, la direction s'est livrée à un véritable tour de passe passe pour nous faire croire que seuls 20 emplois sont supprimés.

Les 8 emplois de la 9ème brigade qui n'ont pas été pourvus depuis des années, sont purement supprimés par la direction sans être pris en compte alors qu'il s'agissait bien d'emplois budgétaires.

Les suppressions sont également diminuées du fait du recrutement hors concours de 10 agents, ce qui ouvre la voie à la nomination au profil, sans passer par le concours seule garantie de l'égalité de traitement.

Vous nous direz, Monsieur le Président, que les suppressions restent inférieures aux 38 qui étaient prévues initialement.

La mobilisation des agents à l'automne dernier et la grève départementale du 15 Novembre ont certes permis d'alerter la Direction Générale sur la situation catastrophique de la Seine Saint-Denis.

Il n'en reste pas moins que toute nouvelle suppression d'emploi est intolérable.

Ainsi, **les agents ne peuvent plus assurer les tâches qui leur sont demandées**, leur masse de travail s'accroissant en permanence alors que, dans le même temps, les effectifs fondent comme neige au soleil.

Tous les services sont à la peine, qu'ils soient chargés des collectivités locales, de la fiscalité, du recouvrement ou de la gestion publique de l'état.

Le nombre d'arrêts maladie, le mal-être au travail, le sentiment de non-reconnaissance du travail effectué, le stress, augmentent de manière exponentielle dans ce département, duquel un nombre de plus en plus important d'agents veulent partir, voire fuir.

Il est inadmissible que des emplois soient encore supprimés dans le département au nom de l'efficacité, parce qu'en Seine Saint-Denis il y a moins de primo- déclarants qu'ailleurs, alors que tout le monde sait qu'il y a beaucoup de gens en difficulté dans ce département.

Il est inacceptable que des emplois soient supprimés au nom des gains de productivité soit disant créés par **Chorus** lorsque l'on connaît tous les retards et le stress pour les agents générés par cette nouvelle application désastreuse.

Pour **FO DGFIP** les emplois budgétaires sont une chose importante.

Nous considérons que si c'est très bien d'avoir des chaises, il est encore plus important d'avoir des agents assis dessus.

Vous avez vous même reconnus en 2012 que près de 150 emplois étaient vacants en Seine Saint-Denis.

Pouvez-vous nous assurer qu'au mois de Septembre 2013, les emplois budgétaires seront réellement pourvus ?

En 2012, notre Direction Générale n'avait plus assez de crédits pour payer tous les effectifs budgétaires ou faire face aux volumes de promotions et avancements.

Nous espérons vivement qu'en 2013, cela ne se reproduira pas sachant que les agents subissent déjà la pénibilité de leurs conditions de travail.

Ils sont ainsi doublement pénalisés avec non seulement des conditions de travail « déprimantes » mais aussi les avancements et promotions « bloqués ». C'est manquer réellement de discernement sur une situation qui ne pourra pas durer ainsi longtemps, les agents arrivant à bout.

FO DGFIP refuse que la Démarche Stratégique soit le nouvel alibi pour supprimer des emplois sous le prétexte de simplifier les tâches, alors qu'il s'agit de participer à une nouvelle RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) qui a simplement changé de nom.

Monsieur le Président du CTL, nous espérons que vous mettrez tout en œuvre lors des prochains CTL pour qu'il y ait un véritable dialogue social dans ce département.

Pour l'instant, ce n'est pas le cas.

(1) Note après tenue du CTL : Ce compte rendu avait été envoyé uniquement sur les boîtes génériques des syndicats et suite à un problème technique, nous n'avons pu le lire. Afin que ce problème ne se reproduise pas, la direction s'est engagée à diffuser les comptes rendus à plusieurs membres de chaque syndicat. Elle a également indiquée que tous les groupes de travail des comités techniques feraient l'objet d'un compte rendu écrit.

Secrétaire départemental : Didier DUCHESNE,
Centre des Finances Publiques de Drancy,
Tél. 01 48 32 38 31

Guilène LAHAYE : Tél. 01 48 96 62 30 -fo.ddfip93@dgfip.finances.gouv.fr